



PV CC Coppet 6/2011

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2011-2016**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 AOUT 2011

Présidence : Monsieur Yves Riesen

Présents : 52 Conseillers ou Conseillères
Excusés : 3 Conseillers ou Conseillères
Absents : 0 Conseillers ou Conseillères

Le Quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu valablement.

Ordre du jour :

1. **Assermentation de quatre Conseillers communaux ;**
2. **Approbation des Procès-verbaux des 14 et 27 juin 2011 ;**
3. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
4. **Communications de la Municipalité ;**
5. **Election de deux membres suppléants à la délégation des SITSE ;**
6. **Rapports de la commission permanente des Finances et de la commission ad hoc concernant le préavis No 01/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 1'065'960.00 pour la réalisation d'un terrain synthétique au Centre sportif des Rojalets ;**
7. **Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 04/2011-2012 relatif à la modification de l'art. 24, al. 4 des statuts des SITSE, soit la fixation du plafond des emprunts des SITSE à CHF 50 millions pour le but principal (collecte et épuration des eaux usées) ;**
8. **Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 05/2011-2012 relatif à la fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016 ;**
9. **Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 06/2011-2012 relatif à la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2011-2016 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles ;**

./.

10. **Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 07/2011-2012 relatif aux autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016 ;**
11. **Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 08/2011-2012 relatif aux autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, durant la législature 2011-2016 ;**
12. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
13. **Divers et propositions individuelles.**

1. Assermentation de quatre Conseillers communaux

Le Président procède à l'assermentation des Conseillers suivants :

- M. Adrian BEDE
- M. François KELLER
- M. Pierre OLSSON
- Mme Françoise WILDI SUGRAÑES

Un Conseiller entre dans la salle, ce qui porte le nombre des Conseillers présents à 53. La majorité reste à 27 voix.

2. Approbation des Procès-verbaux des 14 et 27 juin 2011

Le Président ouvre la discussion sur ces deux procès-verbaux.

M. M. Neri tient à signaler qu'à la page 40 du procès-verbal du 27 juin, lors de son intervention pour remercier la Présidente Mme A. Cherbuin et le bureau, il s'exprimait au nom de l'Assemblée.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Oui : 40 Non : 0 Abst. : 12

Les PV des 14 et 27 juin 2011 sont approuvés.

La secrétaire est remerciée pour son travail.

3. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président rappelle à tous les Conseillers quelques points concernant le déroulement des séances :

Votes à main levée

Afin de faciliter le travail des scrutatrices et scrutateurs, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir lever les coudes lors des votes.

Demande de parole

La procédure est la suivante :

- Lever la main ;
- Le Président donne la parole ;
- Se lever en s'annonçant, et commencer son intervention par « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers » ;

- Poser **une** question à la fois. Si la personne a une autre question, elle devra redemander la parole.

Indemnités des séances du Conseil

Le Président propose que les CHF 10.00 d'indemnité prévus lors des Conseils ne soient pas distribués, mais conservés afin d'organiser les sorties annuelles. Personne ne s'oppose à cette proposition. Pour ce soir, l'Huissier distribuera ce jeton de présence en fin de séance.

Enregistrement des séances

Le Président signale que tous les Conseils sont enregistrés. Ces enregistrements sont utilisés uniquement par la Secrétaire du bureau et sont effacés dès que les PV sont adoptés.

Votations du 4 septembre 2011

Afin d'aider au dépouillement des prochaines votations, il est demandé à l'Assemblée l'aide de deux personnes supplémentaires. Elles pourront se présenter à la fin de séance.

Présence d'un journaliste du 24H

Un photographe du journal 24H est présent ce soir afin d'illustrer un article sur les élections fédérales.

Silence pendant les interventions

Il est demandé à l'Assemblée de respecter le silence pendant les interventions.

Sorties de la salle

Afin de permettre aux Conseillers de sortir de la salle pendant les séances, des pauses sont prévues. Il est donc demandé à l'Assemblée de s'abstenir de sortir pendant les Conseils.

Téléphones portables

Il est demandé que les téléphones soient mis en mode silence.

4. Communications de la Municipalité

M. G. Produit prend la parole en annonçant que c'est avec beaucoup de plaisir, mais aussi avec un brin d'anxiété, que la nouvelle Municipalité entame cette nouvelle législature. Les travaux en cours et à venir sont de grande envergure et il faudra être patient et compréhensif si toutes les questions ne trouvent pas de réponses immédiates. Il rappelle que l'avis du Conseil est primordial et que ce sont les décisions de l'Assemblée qui seront exécutées.

Ensuite, il présente la répartition des dicastères :

M. Gérard Produit, Syndic

- Administration générale
- Aménagement du territoire (instruments de planification)
- Finances
- Relations extérieures
- Conseil régional du district de Nyon avec comme dicastère la culture et les sports
- Office régional de protection civile
- Fondation Les Coppalines en tant que vice-président.

M. Jean-Claude Trotti, Vice-Syndic

- Services industriels (SITSE pour les eaux et l'EIDM pour les boues)
- Evacuation des eaux
- Développement durable

- Gestion des déchets
- Routes, parkings et voirie
- Mobilité
- Espaces verts, espaces publics et forêts
- Centre sportif des Rojalets et sports
- Président d'Arsco S.A.

Mme Nicole Imesch

- Aménagement du territoire (instruments d'affectations)
- Constructions
- Bâtiments communaux et scolaires
- Gestion des salles et conciergerie
- Police, sécurité, service du Feu
- Fondation Les Toises

Mme Isabelle Naville

- Culture et tourisme
- Sociétés locales, manifestations municipales
- Police du commerce, commerçants, artisans
- Communication, information
- Régie des églises
- Naturalisations
- Aînés
- Port
- Cimetière
- Fondation Les Toises

Mme Sabrina Paratore

- Ecoles
- Petite enfance (AJET)
- Association scolaire (ASCOT)
- Bâtiments scolaires secondaires (Arsco SA)
- Fondation Les Coppalines en tant que présidente
- Affaires sociales, dons
- Jeunesse

Ensuite, M. G. Produit explique l'évolution de certains dossiers concernant son dicastère.

Facture cantonale

Lors de l'acceptation des comptes 2010 en juin dernier, le montant que le canton allait réclamer n'était pas connu, car celui-ci attendait le résultat des différentes communes pour consolider ses chiffres et faire les ajustements par rapport à la facture cantonale. Il semblerait que cette année, Coppet devrait recevoir un retour d'environ CHF 305,000.00.

Motion de M. F. Formenti

Lors de la précédente législature, en automne dernier, M. F. Formenti a déposé une motion concernant des logements à loyers « modérés ». M. G. Produit signale que le Conseil de la Fondation des Toises, lors de sa dernière réunion, a validé une étude en vue de la construction de 19 logements supplémentaires.

En ce qui concerne la parcelle située le long de la route Suisse à proximité du chemin des Bochattets, le canton a répondu qu'étant donné les oppositions liées à une modification de l'emprise du contournement de Coppet par une association du quartier des Perrières, celui-ci ne pouvait pas céder cette parcelle avant que le problème soit résolu.

PDL de la gare de Coppet

Neuf amendements ont été déposés par les différentes commissions chargées de ce dossier. Durant ces deux derniers mois un groupe de travail, composé de représentants du canton, de la région et de la commune, a étudié ces demandes qui ont une portée importante sur le projet. Celui-ci devra être

SE

fortement remanié, ce qui va prendre un certain temps. Le Conseil sera informé régulièrement sur l'avancement de ce dossier.

Votations du 4 septembre 2011

Concernant l'initiative populaire sur l'élection du Conseil communal à la proportionnelle dans les communes de plus de 3000 habitants, la Municipalité encourage l'Assemblée à la refuser car elle estime que c'est une privation du droit démocratique de choisir son mode d'élection.

M. G. Produit passe la parole à M. J.-C. Trotti pour les communications concernant son dicastère.

Déchets ménagers - bennes enterrées

L'installation des quatre dernières bennes sera terminée cette semaine, ce qui représente 59 bennes sur l'ensemble de la commune. Un tous ménages va être envoyé à la population pour lui expliquer les procédures à suivre.

Place du Four – travaux

Les travaux vont débuter vers le 10 octobre et dureront trois semaines, dont deux semaines sur les vacances scolaires (du 17 au 28 octobre).

Semaine de la mobilité

Le canton organise cette animation du 16 au 22 septembre et Coppet, qui adhère à ce projet depuis quelques années déjà, a décidé de proposer deux activités : une initiation gratuite au Nordic Walking et une possibilité d'essayer des vélos électriques et des Segway (*selon wikipedia : gyropode ou transporteur personnel, c'est-à-dire un véhicule électrique monoplace*). La Commune étudie actuellement une possibilité de subvention pour l'achat d'un vélo électrique.

Développement durable

La Municipalité a nommé une commission municipale (hors Conseil) afin d'établir un plan d'action.

Parkings et stationnements

Lors de la précédente législature, le Conseil a voté un crédit pour l'installation de nouveaux parcomètres. Ceux-ci sont à l'étude afin de savoir s'ils seront gérés de manière interne ou externe.

Véhicule avec plaques espagnoles sur le parking du château

Ce véhicule est stationné depuis le mois de décembre 2010 sur le parking du Château. Après renseignements pris auprès du service juridique de l'état de Vaud, cette parcelle est mise gracieusement à disposition par le Comte d'Haussonville et logiquement ce serait au château de prendre les dispositions nécessaires. Etant donné les bons rapports entretenus entre les parties, la commune a décidé d'entreprendre les démarches qui semblent très compliquées.

Société de Sauvetage

Les félicitations sont données à cette société pour son 1^{er} prix obtenu lors du concours international du petit lac.

M. J.-C. Trotti passe la parole à Mme N. Imesch pour les communications concernant son dicastère.

Maison de ville

Lors de la précédente législature, le Conseil a voté un crédit d'un peu plus de CHF 2 millions pour la rénovation de la maison de ville et l'aménagement du musée de la Maison Michel. Des oppositions ont été déposées par des voisins et levées par la Municipalité. Actuellement, le dossier est au tribunal administratif, en attente de jugement. Il est à espérer qu'une solution soit trouvée rapidement, compte tenu de l'augmentation de la population, car les locaux actuels deviennent exigus. Ce dossier devra sans doute revenir devant le Conseil en raison du retard pris et de l'augmentation probable du coût des travaux.

Mme N. Imesch passe la parole à Mme I. Naville pour les communications concernant son dicastère.

Buvette du Port

Il est rappelé que dans ce lieu fort sympathique, une petite restauration est proposée.

Cantine de la salle communale

Deux concerts ont été proposés cet été. Le premier était un Jazz Band et le deuxième était organisé par l'Académie Menuhin. Ces deux concerts ont eu beaucoup de succès. En ce qui concerne l'Académie Menuhin, les étudiants cherchent à se loger chez l'habitant. Les personnes ayant des possibilités de logement à mettre gracieusement à disposition, peuvent en informer l'Académie.

Sortie des aînés

Comme chaque année, la commune organise une sortie pour les aînés. Elle est prévue le mardi 13 septembre et tout le monde sera emmené au parc des oiseaux à Villars-les-Dombes, au-dessus de Lyon.

Frankenstein

Ce spectacle est présenté actuellement dans le parc du Château. Il est conseillé à chacun d'aller le voir.

Mme I. Naville passe la parole à Mme S. Paratore pour les communications concernant son dicastère.

Ecoles, petite enfance, accueil parascolaire

La rentrée s'est bien déroulée. Concernant les accueils, les points suivants sont rappelés :

- La crèche, Les Coppalines, accueille environ 60 enfants par jour. Ils sont encadrés par environ 20 personnes.
- Le jardin d'enfants, l'Ile aux enfants, accueille environ 15 enfants par jour. Ils sont encadrés par 3 personnes.
- L'UAPE, Croc'Midi, accueille jusqu'à 48 enfants pour les repas. Les accueils se font également le matin avant l'école et l'après-midi. Ils sont encadrés par 4 personnes.

Ces structures, à quelques exceptions près, sont complètes.

Jeunesse de Coppet

Un nouveau comité a été remis en place et la Municipalité l'a rencontré. Cette jeunesse a plein de nouvelles idées et ils ont déjà participé à certaines manifestations :

- La fête du 1^{er} août ;
- L'organisation d'un tournoi de beach-volley aux Rocailles ;
- Une balade à vélo en collaboration avec d'autres jeunesses de la région.

Les jeunes intéressés par ce nouveau groupement dynamique peuvent prendre contact avec son Président, M. Yann Camponovo, ou sa Secrétaire, Mlle Cylianne Cherbuin.

M. G. Produit présente les préavis pour la prochaine séance du 10 octobre 2011 :

- achat d'un nouveau véhicule de service ;
- validation du Plan directeur régional du district de Nyon, volet stratégique ;
- crédit d'étude pour l'établissement du PPA « Les Pessules » ;
- arrêté d'imposition 2012 ;
- demande de crédit pour divers aménagements au local du Sauvetage.

5. Election de deux membres suppléants à la délégation des SITSE

Le Président a reçu deux propositions pour ces postes, M. P. Olsson et M. G. Berger. Aucune autre personne ne se présentant, ils sont élus par acclamation.

6. Rapports de la commission permanente des Finances et de la commission ad hoc concernant le préavis No 01/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 1'065'960.00 pour la réalisation d'un terrain synthétique au Centre sportif des Rojalets

A la demande du Président, le rapporteur de la commission ad hoc, M. K. Edgerley, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. J.-L. Manoury aimerait comprendre pourquoi on amortit sur 30 ans un objet qui a une durée de vie estimée à 15 ans.

M. K. Edgerley répond que c'est la manière de faire.

M. G. Produit ajoute que le génie civil représente le côté solide de l'ouvrage et que la loi sur les communes propose un amortissement sur 30 ans. La durée de vie du revêtement synthétique (gazon) est quant à elle de 15 ans et devra sans doute être remplacé sans que l'infrastructure en dur ne soit touchée.

M. G. Cherbuin aimerait connaître le prix d'un terrain naturel, car il lui semble que la différence de prix avec le synthétique ne soit pas très intéressante.

M. G. Produit rappelle que le terrain actuel en schiste est peu utilisé mais que les frais d'entretien sont là. D'après diverses expériences, l'entretien annuel d'un terrain naturel est d'environ CHF 50,000.00, alors que l'entretien annuel d'un synthétique est de CHF 17,000.00. Ce dernier reste praticable toute l'année ce qui ne semble pas engendrer une augmentation des coûts.

M. J.-C. Trotti confirme et ajoute que la matière utilisée pour le gazon synthétique est garantie 8 ans. De plus, il rappelle qu'au niveau financier, il existe une subvention de CHF 230,000.00 et une augmentation du montant de location facturé à Arsco SA.

Mme T. Moreillon se demande quels sont les risques d'accident, par exemple les brûlures.

M. J.-C. Trotti explique que le revêtement est de 4^{ème} génération et qu'en été, il est prévu un arrosage pour le refroidir. Après renseignements pris auprès de Nyon et Versoix qui ont ce genre de terrain, cela ne semble pas poser trop de problèmes.

M. F. Keller voudrait savoir si ce terrain est résistant à l'incendie et s'il est réparable localement.

M. J.-C. Trotti répond qu'il est réparable par placage.

M. A. Maillard aimerait des précisions sur la perméabilité du terrain.

M. J.-C. Trotti assure que tout est prévu pour l'évacuation de l'eau et qu'un tapis est installé sous le gazon. Il présente des échantillons à l'Assemblée. De plus, il signale que ce terrain sera marqué pour différents sports.

M. K. Edgerley ajoute que la sous-couche est permanente et que c'est uniquement le gazon qui sera remplacé.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 47 Non : 0 Abstention : 5

Le préavis No 01/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 1'065'960.00 pour la réalisation d'un terrain synthétique au Centre sportif des Rojalets, est accepté.

Le Président propose une pause de 5 minutes.

7. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 04/2011-2012 relatif à la modification de l'art. 24, al. 4 des statuts des SITSE, soit la fixation du plafond des emprunts des SITSE à CHF 50 millions pour le but principal (collecte et épuration des eaux usées)

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. M. Neri, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la suite de ces deux interventions, le Président laisse la parole à M. P. Kilchherr, directeur des SITSE, pour une présentation du projet.

M. P. Kilchherr débute son intervention en présentant la STEP intercommunale telle qu'elle était en avril 2011. Il relate l'historique en rappelant nos 7 vieilles STEP dépassées et surchargées, la sélection d'un site, les études de faisabilité, les possibilités de raccordement sur Genève et sur Nyon pour déterminer l'option d'une STEP. L'adaptation des statuts a suivi. L'élaboration du PPA Bois de la Mette, qui a été accepté par le Conseil de Commugny en mai dernier, est maintenant dans l'attente de la validation par le canton. Les mises à l'enquête sont en cours pour environ 80% du projet. Il reste les STAP à finaliser.

La suite du processus comprend les plans d'exécution et les soumissions avec pour objectif le premier coup de pioche en février 2012 et la mise en service en 2014.

M. P. Kilchherr expose également les opportunités de développer un réseau de gaz naturel en Terre Sainte, en partenariat avec les SI de Nyon, afin de profiter des opportunités qu'offre Gaznat avec sa nouvelle conduite et des fouilles faites pour connecter les STAP entre elles et avec la nouvelle STEP. Si cela se concrétise d'ici le printemps prochain, il faudra modifier les statuts des SITSE.

Ensuite, il explique la raison de l'augmentation du plafond d'emprunt de 30 Mio à CHF 50 Mio pour le but principal et présente un diaporama explicatif à l'Assemblée.

Le Président remercie M. P. Kilchherr pour sa présentation et ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 50

Non : 0

Abst. : 2

Le préavis No 04/2011-2012 relatif à la modification de l'art. 24, al. 4 des statuts des SITSE, soit la fixation du plafond des emprunts des SITSE à CHF 50 millions pour le but principal (collecte et épuration des eaux usées), est accepté.

8. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 05/2011-2012 relatif à la fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. A. Maillard, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 52

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 05/2011-2012 relatif à la fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016, est accepté à l'unanimité.

9. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 06/2011-2012 relatif à la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2011-2016 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. G. Cherbuin, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 52

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 06/2011-2012 relatif à la compétence à accorder à la Municipalité pour la législature 2011-2016 d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles, est accepté à l'unanimité.

10. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 07/2011-2012 relatif aux autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. G. Cherbuin, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 52

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 07/2011-2012 relatif aux autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016, est accepté à l'unanimité.

11. Rapports des commissions permanentes de Gestion et des Finances concernant le préavis No 08/2011-2012 relatif aux autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, durant la législature 2011-2016

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. E. Charlot-Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

Mme C. Gavin Bader se demande, étant donné les prix actuels de l'immobilier, comment la Municipalité peut acheter des biens avec les montants à sa disposition.

M. G. Produit explique que la Municipalité n'achète pas de biens mais peut signer des promesses d'achat. C'est au Conseil de voter les crédits.

M. A. Gökok aimerait des explications concernant la partie décision de ce préavis qui mentionne le prolongement de possibilité pendant 6 mois.

M. G. Produit répond que c'est un problème pratique pour permettre aux autorités futures de pouvoir fonctionner pendant les périodes de transition.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 52

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 08/2011-2012 relatif aux autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales, durant la législature 2011-2016, est accepté à l'unanimité.

12. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 52

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

13. Divers et propositions individuelles

L'Huissier distribue les indemnités concernant le Conseil de ce soir, les scrutatrices distribuent le rapport de gestion des SITSE et le Président propose aux trois nouveaux Conseillers qui n'étaient pas présents lors de la séance d'information de ce soir, de venir récupérer la copie du budget 2011.

M. G. Produit, au nom de la Municipalité, remercie l'Assemblée pour sa confiance.

M. F. Keller regrette que les deux PV des 14 et 27 juin derniers aient été adoptés en même temps. Il aurait préféré qu'ils soient votés séparément.

Le Président en prend note.

Mme L. Volant signale à l'Assemblée qu'un pôle de discussion est organisé les jeudis précédents les séances des Conseils. Tous les Conseillers sont avertis par mail et sont invités à participer à ces séances pour discuter des préavis présentés.

La parole n'étant plus demandée, la séance du Conseil Communal est levée à 22h15.

Le Président

La Secrétaire

Yves Riesen

Christine Mutton